



Préparation Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant



Présentation générale de la formation

La formation est un **parcours partiel** qui se déroule sur 10 mois

- **Au centre de formation (528 heures)**
22 semaines – 24 heures hebdomadaires
D'enseignements théoriques encadrés par
2 infirmières DE, professeures en Sciences-
Techniques-Medico-sociales
- **En milieu professionnel (420 heures) - 13 semaines**
3 périodes de formation en milieu professionnel en
hospitalisation de longue ou de courte durée,
réparties comme suit :
 - 🕒 4 semaines (du 23/11/20 au 18/12/20)
 - 🕒 4 semaines (du 1^{er}/03/21 au 26/03/21)
 - 🕒 5 semaines (du 25/05/21 au 25/06/21)

Compétences professionnelles visées

La finalité de la préparation au concours « Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant » est de faire acquérir aux élèves des savoir-faire, un savoir être, des connaissances et des compétences, à la fois théoriques et pratiques, afin de les rendre aptes à exercer les fonctions d'aide-soignant dans toutes les structures du secteur hospitalier et extra hospitalier.

La formation doit permettre à l'élève :

- D'acquérir des compétences lui permettant de contribuer à une prise en charge globale de l'être humain en liaison avec les autres intervenants au sein d'une équipe pluri professionnelle.
- De réaliser, sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre dévolu à celui-ci, des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes.

Module 2 : Apprécier l'état clinique d'une personne

Observer la personne et apprécier les changements de son état clinique, identifier les signes de détresse et de douleur, mesurer les paramètres vitaux en utilisant les outils spécifiques et réaliser les courbes de surveillance, identifier les anomalies au regard des paramètres habituels liés aux âges de la vie, identifier les risques liés à la situation de la personne, discerner le caractère urgent d'une situation et alerter.

Module 3 : Réaliser les soins adaptés à l'état clinique de la personne

Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin, identifier et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité associées aux soins à la personne, organiser l'activité de soin, choisir le matériel approprié, réaliser les soins dans le respect de la personne, de son autonomie, de son intimité, adapter les modalités de soin à l'état de la personne et à ses habitudes de vie, évaluer la qualité du soin réalisé et réajuster le cas échéant.

Module 5 : Etablir une communication adaptée à la personne et son entourage

Ecouter la personne et son entourage, échanger en adaptant son niveau de langage, expliquer le soin réalisé, les raisons d'un geste professionnel et apporter des conseils sur les actes de la vie courante, faire exprimer les besoins et les attentes de la personne, apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, identifier les limites de son champs d'intervention dans des situations de crise, de violence en prenant du recul par rapport à la personne et à sa situation.

Modules complémentaires : Consolidation des modules 1 – 4 – 6 – 7 - 8 validés en ASSP

Accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son autonomie en appliquant les principes de la démarche de soins.
Utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes (PRAP : Prévention des Risques à l'Activité Physique et bonnes pratiques en ergonomie).
Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux (mesures d'hygiène et précautions standards).
Rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins (utilisation des outils et logiciels informatiques).
Organiser son travail au sein d'une équipe professionnelle.
S'ouvrir à la posture réflexive et à la formation continue avec l'utilisation des revues professionnelles Aides-Soignantes ou avec la venue d'intervenants acteurs du terrain professionnel.
Se préparer à une possibilité d'orientation en AP ou en IFSI en fonction des projets professionnels

Conditions d'accès à la formation

- Être âgé(e) de 17 ans au moins à la date d'entrée en formation
- Avoir quitté le système scolaire depuis moins d'un an ou faire valoir vos droits au retour en formation
- Être âgé(e) au plus de 25 ans révolus le jour de la rentrée en formation si vous sollicitez le droit au retour en formation défini par les articles D122- 3 – 6 à 8 du Code de l'éducation
- **Le parcours de formation au lycée Lino Ventura – Ozoir la Ferrière est partiel (modules 2,3 et 5).** Pour s'inscrire à cette formation, le candidat doit être titulaire d'un Bac Professionnel Accompagnement, Soins, Service à la Personne (ASSP). Les élèves en terminale de ces formations peuvent présenter leur candidature. Leur admission définitive sera subordonnée à l'obtention du baccalauréat.

Modalités de sélection des candidats

Modalités d'admission

Constitution et transmission au centre de sélection d'un dossier destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat

A titre exceptionnel et transitoire, pour l'année 2020, le recrutement se fera, exclusivement, sur dossier.

Aucun entretien individuel ne sera programmé (Article 13 de l'arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture).

Calendrier du déroulement des sélections et des inscriptions

Dépôt des dossiers complets : du 27 avril au 29 mai 2020

Clôture des inscriptions : 29 mai 2020

Jurys de sélection : examen des dossiers Du 02 au 23 juin 2020

Jury d'admission : au plus tard le 26 juin 2020

Communication des résultats avec affichage des résultats et publication sur les sites internet des lycées : 30 juin 2020 à 14h d

Validation des inscriptions : 09 juillet 2020

Période d'inscription : jusqu'au 10 juillet 2020

Rentrée scolaire : 01 septembre 2020

Lycée Lino Ventura

Lycée des métiers de la santé, du social et de l'aide à la personne

BP 108 - Avenue Marcel Pagnol- 77834 Ozoir-la-Ferrière

☎ : 01.64.40.00.15 - 📠 : 01.64.40.34.29

✉ : ce.0772225a@ac-creteil.fr

Web : www.lyceelinoventura.com

Accès en transport en commun :

Ligne RER E, de Paris, direction Tournan en Brie

Arrêt Gare Ozoir-la-Ferrière - Bus ligne A - Station "Belle-Croix"